

Rapport annuel 2012

Fonds d'accroissement de l'Impériale

Renseignements financiers au **31 décembre 2012**



Les Fonds d'accroissement de l'Impériale sont établis par
Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière,
compagnie d'assurance vie.



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

TABLE DES MATIÈRES

FONDS D'ACCROISSEMENT DE L'IMPÉRIALE

Fonds de Capitaux à court terme	3
Fonds d'Actions canadiennes.	11
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS.	18
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE DANS LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS.	24
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	25

Un fonds de placement garanti (FPG), aussi connu sous le nom de « fonds distincts », est un fonds de placement créé et établi par une société d'assurance de personnes telle que Desjardins Sécurité financière. Il est offert par l'entremise de contrats qui comportent des garanties au décès et à l'échéance.

FONDS DE CAPITAUX À COURT TERME

ÉTAT DE L'ACTIF NET

Aux 31 décembre

	2012	2011
	\$	\$
ACTIF		
Encaisse	7 672	1 324
Placements à la juste valeur*	2 429 882	2 672 383
Primes à recevoir	12 060	193
Titres remis en nantissement		
Encaisse et billets à terme	—	14 064
Obligations canadiennes	—	37 533
Revenus de placement à recevoir	—	101
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	3 883	5 805
	<u>2 453 497</u>	<u>2 731 403</u>
PASSIF		
Charges à payer	5 680	4 192
Retraits à payer	—	61 678
Titres remis en nantissement payables au courtier	—	51 698
	<u>5 680</u>	<u>117 568</u>
ACTIF NET DÉTENU POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE CONTRAT	<u>2 447 817</u>	<u>2 613 835</u>
ACTIF NET PAR PART (NOTE 3)	<u>20,85</u>	<u>20,92</u>
* <i>Placements au coût</i>	2 427 291	2 669 298

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercices clos les 31 décembre

	2012	2011
	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>2 613 835</u>	<u>2 837 607</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation	<u>(9 126)</u>	<u>(4 629)</u>
Primes	270 408	951 474
Retraits	<u>(427 300)</u>	<u>(1 170 617)</u>
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>2 447 817</u>	<u>2 613 835</u>

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre

	2012	2011
	\$	\$
REVENUS		
Intérêts	39 076	40 097
Revenu provenant des prêts de titres	9	61
	<u>39 085</u>	<u>40 158</u>
CHARGES		
Frais de gestion et de garantie	42 223	39 494
Frais d'exploitation	563	1 707
	<u>42 786</u>	<u>41 201</u>
REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT	<u>(3 701)</u>	<u>(1 043)</u>
GAINS (PERTES) SUR PLACEMENTS		
Gain net (perte nette) réalisé(e)	(4 915)	(4 483)
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	(510)	897
	<u>(5 425)</u>	<u>(3 586)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DE L'EXPLOITATION	<u>(9 126)</u>	<u>(4 629)</u>
- par part	<u>(0,07)</u>	<u>(0,03)</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE CAPITAUX À COURT TERME (suite)

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

au 31 décembre 2012

	Valeur nominale		Coût \$	Juste valeur \$
TITRES DE MARCHÉ MONÉTAIRE (66,2 %)				
Banque HSBC Canada, billets				
1,180 %, 2013-02-04	75 000	CAD	74 782	74 919
1,181 %, 2013-02-05	150 000	CAD	149 574	149 834
Banque Laurentienne du Canada, billets				
1,151 %, 2013-01-21	50 000	CAD	49 858	49 966
Banque Toronto-Dominion, billets				
1,301 %, 2013-03-11	125 000	CAD	124 199	124 729
Bons du Trésor de l'Ontario				
1,019 %, 2013-02-20	175 000	CAD	174 590	174 773
Bons du Trésor du Canada				
1,166 %, 2013-08-29	150 000	CAD	148 302	148 988
1,123 %, 2013-09-26	75 000	CAD	74 169	74 428
Gaz Métro, billets				
1,160 %, 2013-02-11	100 000	CAD	99 740	99 860
OMERS Finance Trust, billets				
1,151 %, 2013-03-21	175 000	CAD	174 505	174 549
PSP Capital, billets				
1,118 %, 2013-03-11	125 000	CAD	124 656	124 701
Société des loteries vidéo du Québec, billets				
1,650 %, 2013-06-13	75 000	CAD	73 786	74 659
Société Immobilière du Québec, billets				
1,169 %, 2013-01-07	50 000	CAD	49 944	49 991
TransCanada PipeLines, billets				
1,160 %, 2013-01-30	100 000	CAD	99 718	99 901
Université de Montréal, billets				
1,198 %, 2013-01-30	100 000	CAD	99 797	99 912
Université Laval, billets				
1,190 %, 2013-01-11	100 000	CAD	99 701	99 968
TOTAL DES TITRES DE MARCHÉ MONÉTAIRE			1 617 321	1 621 178

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

au 31 décembre 2012

	Valeur nominale		Coût \$	Juste valeur \$
OBLIGATIONS (33,1 %)				
Gouvernements et sociétés publiques des provinces (6,5 %)				
Alberta Capital Finance Authority taux variable, 2013-10-01	60 000	CAD	60 056	60 090
Financement-Québec taux variable, 2014-12-01	100 000	CAD	99 735	99 726
			<u>159 791</u>	<u>159 816</u>
Municipalités et institutions parapubliques (2,9 %)				
Ville de Salaberry-de-Valleyfield 1,500 %, 2013-01-31	20 000	CAD	19 961	19 991
Ville de Trois-Rivières 1,550 %, 2013-04-25	50 000	CAD	49 902	49 946
			<u>69 863</u>	<u>69 937</u>
Sociétés (23,7 %)				
Banque Canadienne Impériale de Commerce taux variable, 2014-07-11	100 000	CAD	100 000	100 352
Banque de Montréal taux variable, 2013-01-22	75 000	CAD	75 000	75 018
Banque Laurentienne du Canada taux variable, 2014-02-14	50 000	CAD	50 130	50 111
Banque Scotia 5,040 %, 2013-04-08	50 000	CAD	50 869	50 488
BMW Canada 3,220 %, 2013-03-28	100 000	CAD	101 166	100 430
Honda Canada Finance 5,076 %, 2013-05-09	50 000	CAD	51 311	50 632
Société de financement GE Capital Canada taux variable, 2014-06-11	50 000	CAD	50 000	50 315
Toronto Hydro Corporation 6,110 %, 2013-05-07	100 000	CAD	101 840	101 605
			<u>580 316</u>	<u>578 951</u>
TOTAL DES OBLIGATIONS			<u>809 970</u>	<u>808 704</u>
TOTAL DES PLACEMENTS (99,3 %)			<u>2 427 291</u>	<u>2 429 882</u>
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET (0,7 %)				<u>17 935</u>
ACTIF NET (100 %)				<u>2 447 817</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE CAPITAUX À COURT TERME (suite)

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (Note 7)

au 31 décembre 2012

STRATÉGIE LORS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectif de placement

Fournir un revenu en intérêts supérieur à celui pouvant généralement être obtenu des comptes d'épargne tout en procurant un niveau de liquidités élevé et en protégeant son capital.

Stratégie de placement

Investir principalement dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada et dans des acceptations bancaires dont l'échéance ne dépasse pas 12 mois. L'échéance moyenne pondérée en fonction du dollar de son portefeuille ne dépasse pas 180 jours.

INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Classification des instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Évaluation des placements » de la note 2.

Évaluation de la juste valeur des placements à la fin de l'exercice, selon les niveaux suivants :

Au 31 décembre 2012	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction				
Obligations	159 816	648 888	—	808 704
Titres de marché monétaire	822 089	799 089	—	1 621 178
TOTAL	981 905	1 447 977	—	2 429 882

Au 31 décembre 2011	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction				
Obligations	110 070	421 533	—	531 603
Titres de marché monétaire	727 887	1 412 893	—	2 140 780
TOTAL	837 957	1 834 426	—	2 672 383

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

En décembre 2011, des titres d'une valeur approximative de 225 000 \$ ont été transférés du niveau 1 vers le niveau 2 à la suite d'un changement de la méthode d'évaluation de classification.

RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Au 31 décembre 2012	Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction	Autres éléments d'actif	Éléments de passif financiers détenus à des fins de transaction	Autres éléments de passif
	\$	\$	\$	\$
Dollar américain	490	—	—	—

Au 31 décembre 2012, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 3 % par rapport au dollar américain, les autres variables étant demeurées constantes, l'impact sur l'actif net aurait été non significatif.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de cette analyse de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Au 31 décembre 2011, la plupart des éléments d'actif et de passif financiers du Fonds sont libellés en dollars canadiens. Le Fonds est donc peu exposé au risque de change.

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (Note 7)

au 31 décembre 2012

Risque de taux d'intérêt

Les tableaux suivants résument l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Ils comprennent les éléments d'actif et de passif financiers du Fonds selon leurs justes valeurs, catégorisés en fonction de la date contractuelle de modification des taux ou de la date à l'échéance, selon la première éventualité.

Au 31 décembre 2012

	Moins d'un an \$	1 à 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Ne portant pas intérêt \$	Total \$
Éléments d'actif						
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 437 554	—	—	—	—	2 437 554
Autres éléments à recevoir	—	—	—	—	15 943	15 943
TOTAL DES ÉLÉMENTS D'ACTIF	2 437 554	—	—	—	15 943	2 453 497
Éléments de passif						
Charges à payer	—	—	—	—	5 680	5 680
TOTAL DES ÉLÉMENTS DE PASSIF	—	—	—	—	5 680	5 680
TOTAL DE L'ÉCART DE SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT	2 437 554	—	—	—	10 263	2 447 817

Au 31 décembre 2011

	Moins d'un an \$	1 à 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Ne portant pas intérêt \$	Total \$
Éléments d'actif						
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 673 707	—	—	—	—	2 673 707
Autres éléments à recevoir	—	—	—	—	57 696	57 696
TOTAL DES ÉLÉMENTS D'ACTIF	2 673 707	—	—	—	57 696	2 731 403
Éléments de passif						
Charges à payer	—	—	—	—	4 192	4 192
Autres éléments de passif	—	—	—	—	113 376	113 376
TOTAL DES ÉLÉMENTS DE PASSIF	—	—	—	—	117 568	117 568
TOTAL DE L'ÉCART DE SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT	2 673 707	—	—	—	(59 872)	2 613 835

Au 31 décembre 2012, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,25 %, en assumant un mouvement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables étant demeurrées constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté de 1 244 \$ (2 137 \$ au 31 décembre 2011).

La sensibilité des titres de marché monétaire aux variations de taux d'intérêt est minime, car ils sont habituellement détenus jusqu'à l'échéance et sont, par nature, à court terme.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

FONDS DE CAPITAUX À COURT TERME (suite)

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (Note 7)

au 31 décembre 2012

Risque de prix

Le Fonds effectue des transactions d'instruments financiers et acquiert des positions dans des instruments hors Bourse.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les estimations de l'impact sur l'actif net du Fonds d'une variation de l'indice de référence, établies par le gestionnaire d'après le coefficient bêta historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre/fonds et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont présentées dans les tableaux ci-après. Une analyse de régression de 36 mois a été utilisée pour évaluer le coefficient bêta historique. Les données utilisées aux fins de l'analyse de régression reposent sur les rendements mensuels du Fonds.

Au 31 décembre 2012	Variation des cours	Impact sur l'actif net
Indice de référence	%	\$
Bons du Trésor à 91 jours DEX	+/- 0,25	+/- 5 523

Au 31 décembre 2011	Variation des cours	Impact sur l'actif net
Indice de référence	%	\$
Bons du Trésor à 91 jours DEX	+/- 0,25	+/- 6 224

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de crédit

Aux 31 décembre 2012 et 2011, la concentration du risque de crédit du Fonds est répartie entre les titres à revenu fixe et les titres de marché monétaire. Leurs justes valeurs tiennent compte de la capacité financière de l'émetteur et correspondent au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

La cote de crédit des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire canadiens a été établie par le *Dominion Bond Rating Service* («DBRS»), *Standard & Poor's* ou *Moody's*. La cote de crédit des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire étrangers a été établie par le *Standard & Poor's*, *Moody's* ou *Fitch*. Dans le cas où les agences de cotation ne s'accordent pas sur une cote de crédit, les titres à revenu fixe et les titres de marché monétaire sont classés selon les règles suivantes :

- Si deux cotes de crédit sont disponibles, mais qu'elles sont différentes, la cote de crédit la moins élevée est utilisée ;
- Si trois cotes de crédit sont disponibles, la cote de crédit la plus fréquente est utilisée ;
- Si les trois agences de cotation présentent des cotes différentes, la cote médiane est utilisée.

La cote de crédit est ensuite convertie au format *DBRS*. En règle générale, plus la cote de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respectera ses obligations.

Répartition du portefeuille des titres à revenu fixe par cote de crédit

Au 31 décembre 2012	Pourcentage des titres à revenu fixe
Cote de crédit	%
AAA	7
AA	28
A	50
BBB	6
Non cotés	9
TOTAL	100

Au 31 décembre 2011	Pourcentage des titres à revenu fixe
Cote de crédit	%
AAA	21
AA	56
Non cotés	23
TOTAL	100

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (Note 7)

au 31 décembre 2012

Répartition du portefeuille des titres de marché monétaire par cote de crédit

Au 31 décembre 2012	Pourcentage des titres de marché monétaire
Cote de crédit	%
R-1 (élevé)	40
R-1 (moyen)	19
R-1 (faible)	26
R-2 (moyen)	3
Non cotés	12
TOTAL	100

Au 31 décembre 2011	Pourcentage des titres de marché monétaire
Cote de crédit	%
R-1 (élevé)	56
R-1 (moyen)	23
R-1 (faible)	10
Non cotés	11
TOTAL	100

Risque de liquidité

Les tableaux suivants analysent les éléments de passif financiers du Fonds en fonction d'un groupe d'échéances pertinent et de la période contractuelle restante à la date de l'état de l'actif net. Les montants des tableaux représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

Au 31 décembre 2012	Moins d'un mois	1 à 3 mois	Échéance non indiquée	Au 31 décembre 2011	Moins d'un mois	1 à 3 mois	Échéance non indiquée
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Charges à payer	5 680	—	—	Charges à payer	4 192	—	—
TOTAL DES ÉLÉMENTS DE PASSIF	5 680	—	—	Autres éléments de passif	113 376	—	—
				TOTAL DES ÉLÉMENTS DE PASSIF	117 568	—	—

FONDS DE CAPITAUX À COURT TERME (suite)

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE – NON AUDITÉS

Le tableau qui suit fait état de données financières clés concernant le fonds et a pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq derniers exercices. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

Aux 31 décembre	2008	2009	2010	2011	2012
Actif net par part (\$)	21,27	21,14	20,96	20,92	20,85
Valeur liquidative par part (\$)	21,21	21,14	20,96	20,92	20,85
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative (en milliers de dollars)	2 830	2 845	2 838	2 614	2 448
Nombre de parts en circulation (en milliers)	133	135	135	125	117
Ratio des frais de gestion (RFG) ⁽¹⁾ (%)	1,51	1,52	1,55	1,55	1,57
Taux de rotation du portefeuille ⁽²⁾ (%)	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.

¹ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de l'exercice indiqué (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.

² Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un souscripteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

ÉTAT DE L'ACTIF NET

Aux 31 décembre

	2012	2011
	\$	\$
ACTIF		
Encaisse	36 876	9 132
Placements à la juste valeur*	5 163 459	5 944 149
Primes à recevoir	458	506
Somme à recevoir pour la vente de titres	98 667	9 086
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	11 528	17 524
	5 310 988	5 980 397
PASSIF		
Charges à payer	15 213	11 807
Retraits à payer	12 060	4 876
Somme à payer pour l'achat de titres	25 889	18 026
	53 162	34 709
ACTIF NET DÉTENU POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE CONTRAT	5 257 826	5 945 688
ACTIF NET PAR PART (NOTE 3)	42,47	41,29
* <i>Placements au coût</i>	4 911 034	6 082 299

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercices clos les 31 décembre

	2012	2011
	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 945 688	8 077 050
Augmentation (diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation	145 562	(1 191 660)
Primes	50 123	74 018
Retraits	(883 547)	(1 013 720)
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	5 257 826	5 945 688

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre

	2012	2011
	\$	\$
REVENUS		
Intérêts	—	5 098
Dividendes	128 258	121 810
Revenu provenant des prêts de titres	1 786	1 064
	130 044	127 972
CHARGES		
Frais de gestion et de garantie	119 687	127 884
Frais d'exploitation	1 232	4 579
	120 919	132 463
REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT	9 125	(4 491)
GAINS (PERTES) SUR PLACEMENTS ET COÛTS D'OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE		
Gain net (perte nette) réalisé(e)	(230 674)	153 412
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	390 155	(1 302 034)
Courtages et autres coûts d'opérations de portefeuille (Note 6)	(23 044)	(38 547)
	136 437	(1 187 169)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DE L'EXPLOITATION	145 562	(1 191 660)
- par part	1,09	(7,91)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES (suite)

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

au 31 décembre 2012

	Nombre d'actions	Coût \$	Juste valeur \$
ACTIONS (97,3 %)			
Énergie (27,3 %)			
ARC Resources	2 176	52 669	52 899
Baytex Energy Corp.	1 378	62 068	59 075
Canadian Natural Resources	3 200	88 990	91 616
Cenovus Energy	4 800	165 545	159 792
Crescent Point Energy	1 776	71 648	66 600
Enbridge	5 250	179 444	225 750
MEG Energy Corp.	1 900	68 194	57 798
Painted Pony Petroleum	5 800	58 870	60 900
Peyto Exploration & Development Corp.	3 600	67 829	82 476
Suncor Énergie	8 042	281 132	263 054
TORC Oil & Gas	26 866	69 928	62 060
TransCanada Corporation	4 000	176 069	187 880
TransGlobe Energy Corporation	7 101	73 689	66 110
		1 416 075	1 436 010
Matériaux (15,6 %)			
Agrium	1 050	92 386	104 097
Alacer Gold	10 713	65 009	55 493
Argonaut Gold	8 207	79 204	77 720
AuRico Gold	16 117	127 762	130 709
First Majestic Silver Corp.	3 332	67 197	66 640
First Quantum Minerals	7 190	160 594	157 389
Goldcorp	2 100	91 655	76 398
Potash Corporation of Saskatchewan	1 300	62 774	52 494
Silver Wheaton Corporation	1 315	38 896	47 051
Yamana Gold	3 100	45 885	52 855
		831 362	820 846
Produits industriels (6,6 %)			
Chemin de fer Canadien Pacifique	600	56 339	60 504
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2 263	182 871	204 417
TransForce	4 194	60 049	83 209
		299 259	348 130
Consommation discrétionnaire (4,1 %)			
Dollarama	2 490	143 953	146 786
Société Canadian Tire, classe A	940	63 412	65 208
		207 365	211 994
Consommation courante (6,0 %)			
Alimentation Couche-Tard, classe B	2 826	127 170	137 768
Compagnies Loblaw	1 600	62 076	66 976
Corporation Shoppers Drug Mart	1 300	52 727	55 523
Metro	879	48 397	55 597
		290 370	315 864

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

au 31 décembre 2012

	Nombre d'actions	Coût \$	Juste valeur \$
Services financiers (29,0 %)			
Banque de Montréal	2 850	163 421	173 308
Banque Royale du Canada	4 037	206 906	241 534
Banque Scotia	5 400	285 609	310 068
Banque Toronto-Dominion	4 525	298 693	378 515
Brookfield Asset Management, classe A	5 050	146 908	183 618
Intact Financial Corporation	2 000	116 255	129 380
Société Financière Manuvie	8 000	98 090	107 840
		<u>1 315 882</u>	<u>1 524 263</u>
Technologie (3,1 %)			
Groupe CGI, classe A	6 095	138 650	139 819
Research In Motion	1 900	106 855	22 382
		<u>245 505</u>	<u>162 201</u>
Télécommunications (5,6 %)			
Rogers Communications, classe B	3 501	141 129	158 035
TELUS Corporation	2 094	119 875	136 194
		<u>261 004</u>	<u>294 229</u>
TOTAL DES ACTIONS		<u>4 866 822</u>	<u>5 113 537</u>
	<u>Valeur nominale</u>		
TITRES DE MARCHÉ MONÉTAIRE (0,9 %)			
Bons du Trésor du Canada 2013-02-28	50 000 CAD	49 900	49 922
COÛTS D'OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE INCLUS DANS LE COÛT DES TITRES		<u>(5 688)</u>	<u>—</u>
TOTAL DES PLACEMENTS (98,2 %)		<u>4 911 034</u>	<u>5 163 459</u>
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET (1,8 %)			<u>94 367</u>
ACTIF NET (100 %)			<u>5 257 826</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES (suite)

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (Note 7)

au 31 décembre 2012

STRATÉGIE LORS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectif de placement

Procurer aux investisseurs une croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes.

Stratégie de placement

Investir essentiellement dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes en croissance à moyenne et grande capitalisation.

INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Classification des instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Évaluation des placements » de la note 2.

Évaluation de la juste valeur des placements à la fin de l'exercice, selon les niveaux suivants :

Au 31 décembre 2012	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction				
Actions	5 113 537	—	—	5 113 537
Titres de marché monétaire	49 922	—	—	49 922
TOTAL	5 163 459	—	—	5 163 459

Au 31 décembre 2011	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction				
Actions	5 844 283	—	—	5 844 283
Titres de marché monétaire	99 866	—	—	99 866
TOTAL	5 944 149	—	—	5 944 149

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (Note 7)

au 31 décembre 2012

RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Les tableaux suivants résument l'exposition du Fonds au risque de change :

Au 31 décembre 2012	Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction	Autres éléments d'actif	Éléments de passif financiers détenus à des fins de transaction	Autres éléments de passif
	\$	\$	\$	\$
Dollar américain	6 608	723	—	—

Au 31 décembre 2011	Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction	Autres éléments d'actif	Éléments de passif financiers détenus à des fins de transaction	Autres éléments de passif
	\$	\$	\$	\$
Dollar américain	8 823	809	—	—

Aux 31 décembre 2012 et 2011, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 3 % par rapport au dollar américain, les autres variables étant demeurées constantes, l'impact sur l'actif net aurait été non significatif.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2012 et 2011, la plupart des éléments d'actif et de passif financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Ainsi, le Fonds n'est pas exposé à d'importants risques relativement aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur.

Risque de prix

Le Fonds effectue des transactions d'instruments financiers et acquiert des positions dans des instruments négociables et hors Bourse.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les estimations de l'impact sur l'actif net du Fonds d'une variation de l'indice de référence, établies par le gestionnaire d'après le coefficient bêta historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre/fonds et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont présentées dans les tableaux ci-après. Une analyse de régression de 36 mois a été utilisée pour évaluer le coefficient bêta historique. Les données utilisées aux fins de l'analyse de régression reposent sur les rendements mensuels du Fonds.

Au 31 décembre 2012	Variation des cours	Impact sur l'actif net
	%	\$
Indice de référence S&P/TSX plafonné	+/- 3,00	+/- 171 679

Au 31 décembre 2011	Variation des cours	Impact sur l'actif net
	%	\$
Indice de référence S&P/TSX plafonné	+/- 3,00	+/- 193 586

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

FONDS D'ACTIONN CANADIENNES (suite)

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (Note 7)

au 31 décembre 2012

Risque de crédit

Aux 31 décembre 2012 et 2011, le Fonds n'a pas investi de montants importants dans des titres à revenu fixe, dans des titres de marché monétaire ni dans des instruments financiers dérivés. Le Fonds est donc peu exposé au risque de crédit.

Risque de liquidité

Les tableaux suivants analysent les éléments de passif financiers du Fonds en fonction d'un groupe d'échéances pertinent et de la période contractuelle restante à la date de l'état de l'actif net. Les montants des tableaux représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

Au 31 décembre 2012	Moins d'un mois	1 à 3 mois	Échéance non indiquée	Au 31 décembre 2011	Moins d'un mois	1 à 3 mois	Échéance non indiquée
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Somme à payer pour l'achat de titres	25 889	—	—	Somme à payer pour l'achat de titres	18 026	—	—
Charges à payer	15 213	—	—	Charges à payer	11 807	—	—
Autres éléments de passif	12 060	—	—	Autres éléments de passif	4 876	—	—
TOTAL DES ÉLÉMENTS DE PASSIF	53 162	—	—	TOTAL DES ÉLÉMENTS DE PASSIF	34 709	—	—

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE – NON AUDITÉS

Le tableau qui suit fait état de données financières clés concernant le fonds et a pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq derniers exercices. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

Aux 31 décembre	2008	2009	2010	2011	2012
Actif net par part (\$)	30,13	42,65	49,44	41,29	42,47
Valeur liquidative par part (\$)	30,23	42,75	49,51	41,36	42,54
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative (en milliers de dollars)	6 376	7 904	8 088	5 956	5 265
Nombre de parts en circulation (en milliers)	211	185	163	144	124
Ratio des frais de gestion (RFG) ⁽¹⁾ (%)	1,95	1,98	2,03	2,05	2,07
Taux de rotation du portefeuille ⁽²⁾ (%)	359,58	121,19	161,98	160,52	135,81

¹ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de l'exercice indiqué (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.

² Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un souscripteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

1. ÉTABLISSEMENT DES FONDS

Les Fonds d'accroissement de l'Impériale (les « fonds ») comportent deux fonds offerts par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (« Desjardins Sécurité financière » ou la « Compagnie ») par l'entremise de contrats individuels à capital variable émis en vertu du Régime d'accroissement de l'Impériale Desjardins Sécurité financière. L'actif de chaque fonds est séparé des autres actifs de Desjardins Sécurité financière et il appartient à cette dernière. Les fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et sont exprimés en dollars canadiens. Les principales conventions comptables appliquées par les fonds sont résumées ci-après.

Modifications comptables futures

Normes internationales d'information financière

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a annoncé que les PCGR, pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés par les normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et s'appliqueront aux états financiers semestriels et annuels pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

En décembre 2011, l'ICCA a modifié la date d'application des IFRS pour les sociétés de placement qui appliquent la note d'orientation sur les sociétés de placement (« NOC-18 »). Ainsi, les IFRS devront être adoptées pour les états financiers semestriels et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

La Compagnie suit l'évolution du programme d'adoption des normes IFRS et, notamment, les éléments clés suivants :

- les changements de conventions comptables ;
- les incidences sur la technologie de l'information et les systèmes de données ;
- les incidences sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ;
- les incidences sur le contrôle et les procédures de communication d'information ;
- les incidences sur l'expertise en matière d'information financière.

À ce jour, la Compagnie a terminé la phase Identification ainsi que l'analyse des incidences de la conversion aux normes IFRS. La phase Faisabilité est terminée et l'implantation des solutions est majoritairement complétée. D'ici la transition, la Compagnie surveillera l'évolution des normes IFRS et ajustera, au besoin, son plan de transition.

La Compagnie a déterminé que la conversion aux normes IFRS actuelles modifiera principalement les conventions comptables suivantes :

- Consolidation :
Selon les conventions comptables actuelles (*note d'orientation sur les sociétés de placement (NOC-18)*), la consolidation n'est pas requise pour les fonds détenus par d'autres fonds de placement répondant aux critères de contrôle.

Les nouvelles modifications intitulées *Entités d'investissement* apportées à IFRS 10, *États financiers consolidés*, prévoient une exception aux exigences de consolidation et requièrent que les entités d'investissement évaluent leur participation dans des fonds détenus à la juste valeur plutôt que de les consolider. Par conséquent, la consolidation ne sera plus requise pour les entités répondant à la définition d'entités d'investissement.
- Classification des parts :
Selon les conventions comptables actuelles (CPN-149, *Comptabilisation des actions rachetables au gré du détenteur ou obligatoirement rachetables par l'émetteur*), les parts sont présentées à l'avoir des porteurs de parts.

Selon les dispositions de la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*, et IAS 32, *Instruments financiers: Présentation*, les parts seront classées au passif ou à l'avoir des porteurs de parts en fonction des caractéristiques des parts.
- Impôts sur le résultat :
Selon les conventions comptables actuelles (CPN-107, *Application du chapitre 3465 aux fiducies de fonds commun de placement, aux fiducies de placement immobilier, aux fiducies de redevances et aux fiducies de revenu*), les fonds de placement ne présentent aucun montant à titre d'impôts futurs.

Selon les dispositions de la norme IAS 12, *Impôts sur le résultat*, aucune exception similaire au CPN-107 n'est permise. Par conséquent, les fonds de placement devront constater un actif ou passif d'impôts futurs lorsque applicable.

- **État des flux de trésorerie :**
Selon les conventions comptables actuelles (chapitre 1540, *États des flux de trésorerie*), la présentation de l'état des flux de trésorerie n'est pas requise lorsque les informations relatives aux flux de trésorerie sont évidentes à la lecture des autres états financiers ou est divulguée par voie de note.

Selon les dispositions de la norme IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, la présentation de l'état des flux de trésorerie sera requise pour toutes les entités.

- **Évaluation à la juste valeur :**
Selon les dispositions de la norme IAS 39, *Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation*, la juste valeur est déterminée par le cours acheteur pour une position acheteur et par le cours vendeur pour une position vendeur.
Selon les dispositions de la norme IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, la juste valeur est déterminée par le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. Cette juste valeur devra se trouver dans la fourchette du cours acheteur-vendeur. Par conséquent, cette norme pourrait réduire l'écart entre l'actif net par part présenté aux états financiers et la valeur liquidative par part utilisée à des fins autres que les états financiers.

Une équipe a été nommée afin de coordonner le projet de conversion aux normes IFRS. Dès 2013, l'équipe commencera à recueillir les données comparatives en date du 30 juin 2013 en vue de préparer les états financiers semestriels pour la période qui se terminera le 30 juin 2014 selon les PCGR et en conformité avec les normes IFRS. D'ici le basculement aux normes IFRS en 2014, le gestionnaire continuera de suivre de près l'évolution des IFRS.

Compte tenu de l'évolution des normes, la Compagnie ne s'attend pas à ce que le passage aux normes IFRS ait une incidence significative sur la valeur liquidative par part des Fonds. Une communication de l'incidence quantitative sera présentée dans les états financiers annuels au 31 décembre 2013.

Utilisation d'estimations

Les présents états financiers comportent des estimations et des hypothèses établies par la direction, qui influent sur les montants des actifs et des passifs présentés, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours des exercices visés par les états financiers. Ces estimations sont faites en fonction de l'information disponible à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Évaluation des placements

Les PCGR du Canada exigent que la juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs soit calculée selon le cours acheteur/vendeur du placement compte tenu de la position du placement (acheteur/vendeur).

En ce qui concerne les opérations effectuées par les titulaires de contrat, la valeur liquidative est calculée selon le prix de clôture des placements (désigné sous le nom « valeur liquidative »), alors que pour les états financiers, l'actif net est calculé selon les cours acheteur/vendeur des placements (désignés sous le nom « actif net »).

Conformément au Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net par part est présentée dans la note Rapprochement de l'actif net par part aux états financiers avec la valeur liquidative par part utilisée à des fins autres que les états financiers (voir Note 3).

Les placements et les instruments dérivés sont réputés être classés dans les instruments détenus à des fins de transaction et, à ce titre, doivent être enregistrés à la juste valeur, laquelle est établie comme suit :

Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire sont inscrits au cours acheteur.

Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au cours acheteur de la Bourse accréditée où le titre correspondant est principalement négocié.

Bons de souscription

Les bons de souscription non cotés sont évalués à l'aide de la méthode Black & Scholes.

Obligations et titres adossés à des créances hypothécaires

Les obligations et les titres adossés à des créances hypothécaires sont évalués à partir des cours acheteur obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Instruments financiers dérivés

Certains fonds peuvent avoir recours à un éventail d'instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme standardisés, soit à des fins de couverture, soit à des fins autres que de couverture, ou les deux. La juste valeur de ces instruments correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur liquidation à la date d'évaluation ; cette valeur est comptabilisée dans la « Plus-value (moins-value) non réalisée sur dérivés » à l'état de l'actif net. Au 31 décembre 2012, aucun instrument dérivé n'est détenu dans les fonds.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Évaluation des titres non cotés et autres placements

Lorsque les principes d'évaluation des placements décrits précédemment ne sont pas appropriés, la juste valeur est déterminée selon les meilleures estimations de la Compagnie à l'aide de procédures d'évaluation établies. Ces procédures couvrent entre autres les titres en arrêt de transaction, les titres de sociétés privées, ainsi que les titres non liquides. La juste valeur des titres établie aux fins du calcul de la valeur de l'actif net des fonds peut différer du cours acheteur ou vendeur le plus récent des titres.

Opérations sur les placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen à l'exception du coût des titres de marché monétaire qui est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par les fonds sont constatés à l'état des résultats. L'écart entre la plus-value (moins-value) non réalisée des placements au début et à la fin de l'exercice est comptabilisé au poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) » à l'état des résultats. Lors de la disposition d'un placement, la différence entre la juste valeur et le coût des placements est incluse dans le « Gain net (perte nette) réalisé(e) » à l'état des résultats.

Prêts de titres

Le revenu réalisé sur le prêt de titres est inscrit au poste « Revenu provenant des prêts de titres » à l'état des résultats, selon la comptabilité de caisse. Les titres prêtés sont présentés dans le portefeuille de placements. Les espèces données en garantie aux fonds d'investissement et l'obligation de rembourser ces espèces sont présentées à l'état de l'actif net. La valeur totale des titres prêtés et de la garantie connexe détenue en fiducie est présentée à la Note 9.

Trésorerie

L'encaisse et le découvert bancaire sont réputés être détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur.

Autres éléments d'actif et de passif

La couverture déposée sur contrats à terme standardisés, les primes à recevoir, la somme à recevoir pour la vente de titres ainsi que les intérêts, dividendes et autres montants à recevoir sont classés dans les prêts et créances et sont constatés au coût. De même, le découvert sur contrats à terme standardisés, les charges à payer, les retraits à payer et la somme à payer pour l'achat de titres sont classés dans les autres passifs financiers et sont constatés au coût. Étant donné leur nature à court terme, leur valeur au coût se rapproche de leur juste valeur.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêts est comptabilisé au fur et à mesure qu'il est gagné et le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Le poste Intérêts peut inclure des revenus provenant d'autres sources. Les distributions reçues des placements dans des fiducies de revenu et de redevances sont classées dans les revenus, les gains en capital ou les remboursements de capital en fonction des montants présentés par les gestionnaires de ces fiducies. En l'absence d'informations détaillées, la Compagnie ventilera les sommes à sa discrétion.

À la liquidation des instruments financiers dérivés, le gain ou la perte des instruments détenus à des fins de couverture est inclus au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) » à l'état des résultats. Le gain ou la perte des instruments détenus à des fins autres que de couverture est inclus au poste « Revenu net (perte nette) provenant d'instruments financiers dérivés » de ce même état.

Conversion des devises étrangères

La juste valeur des instruments financiers libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens au cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres, de même que les revenus et les dépenses, exprimés en monnaie étrangère, sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates des opérations.

Les gains et les pertes de change matérialisés sont inclus dans le « Gain net (perte nette) réalisé(e) » à l'état des résultats. L'écart entre les gains et les pertes de change non matérialisés au début et à la fin de l'exercice est comptabilisé au poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) » de ce même état.

Augmentation (diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation par part présentée à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation, divisée par le nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice.

3. RAPPROCHEMENT DE L'ACTIF NET PAR PART AUX ÉTATS FINANCIERS AVEC LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART UTILISÉE À DES FINS AUTRES QUE LES ÉTATS FINANCIERS

Le rapprochement est présenté ci-dessous :

		Actif net par part présenté aux états financiers	Valeur liquidative par part utilisée à des fins autres que les états financiers
		\$	\$
Capitaux à court terme	2012	20,85	20,85
	2011	20,92	20,92
Actions canadiennes	2012	42,47	42,54
	2011	41,29	41,36

4. PARTS D'UN FONDS ET VALEUR DES PARTS

Structure des fonds et des parts

Les fonds sont des actifs en propriété exclusive de Desjardins Sécurité financière et ils sont distincts des autres actifs de la Compagnie.

À l'exception des cas où la Compagnie a acquis un intérêt dans un fonds, les actifs des fonds ne peuvent être utilisés qu'aux fins du paiement de prestations en vertu des contrats.

Les parts de chaque fonds sont attribuées à chaque contrat afin de déterminer la valeur des prestations payables en vertu de ces contrats. Le titulaire de contrat n'acquiert aucun droit direct sur les parts ni sur l'actif d'un fonds du fait d'avoir souscrit un contrat, mais simplement un droit aux prestations payables en vertu de ce contrat.

Sous réserve des règles administratives de la Compagnie, les titulaires de contrat ont le droit de faire des transactions en vertu de leur contrat, comme des paiements de prime, des rachats et des transferts entre les fonds. À la suite de ces transactions, des parts sont attribuées à leur contrat ou retirées de celui-ci conformément aux modalités de chaque contrat ou aux dispositions de la loi. Comme les titulaires de contrat ne possèdent pas les parts d'un fonds, ils ne peuvent pas vendre ni transférer la propriété de parts à une autre partie. Les parts d'un fonds ne confèrent aucun droit de vote.

Évaluation des parts

Les parts d'un fonds sont évaluées selon les règles administratives établies par la Compagnie et conformément au contrat et à toutes les lois et à tous les règlements applicables aux fonds.

La valeur liquidative par part est déterminée chaque jour de Bourse au moyen de la division de l'actif net du fonds par le nombre de ses parts en circulation.

Nombre de parts

Le nombre de parts dans chaque fonds aux 31 décembre 2012 et 2011 et le nombre de parts attribuées à des contrats ou rachetées des contrats au cours de chaque exercice sont les suivants :

	Parts en circulation		Parts attribuées		Parts rachetées	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Capitaux à court terme	117 395	124 918	12 954	45 413	20 477	55 850
Actions canadiennes	123 787	144 005	1 186	1 550	21 404	20 900

5. FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés en fonction de l'actif net du fonds à chaque date d'évaluation. Dans le cas du Fonds d'accroissement de l'Impériale d'actions canadiennes, les frais de gestion sont de 2 % par année pour les polices établies après 1988 et de 1,5 % par année pour les polices établies avant 1989. Pour le Fonds d'accroissement de l'Impériale de capitaux à court terme, les frais de gestion s'élèvent à 1,5 % par année.

Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, une charge est appliquée à chaque fonds relativement aux dépenses d'exploitation et d'administration qui le concernent. Par ailleurs, chaque fonds doit prendre en charge toutes les taxes, y compris la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH) si applicable, et tous les frais de courtage engagés à l'achat et à la vente de placements en son nom.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Ratios des frais de gestion

Les ratios des frais de gestion applicables au cours des cinq derniers exercices se rapportent aux frais de gestion, de garantie et d'exploitation et se détaillent comme suit* :

	2012 %	2011 %	2010 %	2009 %	2008 %
Capitaux à court terme	1,5679	1,5486	1,5453	1,5189	1,5081
Actions canadiennes	2,0677	2,0539	2,0300	1,9783	1,9474

*Les ratios de frais de gestion ne comprennent pas la TPS et la TVH si applicable.

6. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les fonds versent des frais de gestion, présentés à l'état des résultats, à la Compagnie, lesquels sont calculés quotidiennement sur la valeur liquidative du fonds et payés mensuellement au taux annuel spécifié à la Note 5.

Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

7. INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Informations préliminaires DSF

Les actifs des Fonds d'accroissement de L'Impériale sont détenus par la Compagnie au nom des titulaires de contrat. Ces fonds ne constituent pas des entités juridiques indépendantes. Les titulaires de contrat ne sont donc pas propriétaires des actifs des fonds et ne détiennent aucune participation dans ces fonds. Toutefois, les risques découlant des instruments financiers liés aux fonds sont assumés par les titulaires de contrats. La valeur du fonds distinct peut augmenter ou diminuer selon les fluctuations du marché.

De plus, les Fonds sont assortis d'une garantie des dépôts limitée à 75 % qui protège les dépôts jusqu'à des dates d'échéances particulières.

Classification des instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers sont classés à leur juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées dans l'établissement de la juste valeur des instruments :

- Niveau 1 : les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ;
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut résulter en un transfert entre niveaux.

Gestion des risques financiers

Les activités des fonds exposent ces derniers à divers risques financiers, dont le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques des fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à en atténuer l'incidence négative éventuelle sur le rendement des fonds.

Conformément à la politique de placement des fonds, les risques sont surveillés mensuellement par la Compagnie et révisés trimestriellement par le comité de placement.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises étrangères.

Les fonds sont exposés au risque de change en détenant des éléments d'actif et de passif libellés en devises autres que le dollar canadien, la devise d'exploitation des fonds, puisque la valeur des titres libellés en devises étrangères variera en fonction des taux de change en vigueur.

L'exposition des fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats à terme standardisés sur devises, le cas échéant). Pour le montant nominal des contrats de change à terme, une position acheteur est présentée sous « Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction », et une position vendeur sous « Éléments de passif financiers détenus à des fins de transaction ».

Lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport à la valeur d'une devise étrangère, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements étrangers diminue.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds de placement investit dans des instruments financiers portant intérêt. Les fonds sont exposés au risque que la valeur de ces instruments financiers varie à la suite de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, lesquels sont investis dans des titres à taux d'intérêt du marché à court terme.

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Tous les placements de titres comportent des risques de pertes en capital. Le conseiller en valeurs compte gérer ce risque au moyen d'une sélection de titres judicieuse et d'autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur des instruments financiers. Toutes les positions des fonds sont surveillées mensuellement par le conseiller en valeurs et révisées trimestriellement par le comité de placement. Les instruments financiers détenus par les fonds sont exposés au risque lié au cours du marché découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Le risque lié au cours du marché est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille. Le rendement des placements détenus par les fonds est surveillé mensuellement par la Compagnie et révisé trimestriellement par le comité de placement.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance.

Les fonds sont exposés au risque de crédit, et des provisions pour défaillance sont comptabilisées pour les pertes subies avant la date de l'état de l'actif net, le cas échéant.

Toutes les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements en temps opportun ou à un prix raisonnable.

Les fonds sont exposés aux rachats quotidiens de parts en espèces. Ils investissent donc la majorité de leurs actifs dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif et dont ils peuvent facilement se départir). Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % des actifs des fonds doivent être composés de placements liquides.

Informations complémentaires

Pour obtenir des renseignements concernant la classification des instruments financiers présentés à la juste valeur et les risques spécifiques à chacun des fonds, se reporter à l'annexe du portefeuille de placements de chacun des fonds.

8. IMPÔTS SUR LE REVENU ET SUR LES GAINS EN CAPITAL

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), chaque fonds est considéré comme étant une fiducie créée à l'égard d'un fonds distinct. Les revenus du fonds, de même que les gains ou pertes en capital réalisés, le cas échéant, sont attribués régulièrement aux titulaires de compte. Dans le cas de l'intérêt qui s'accumule dans un compte enregistré, les titulaires ne reçoivent pas de feuillet fiscal annuel. Toutefois, tout montant versé aux titulaires ou anciens titulaires peut être imposable entre leurs mains. Dans le cas de l'intérêt qui s'accumule dans un compte non enregistré, les titulaires reçoivent un feuillet fiscal annuel relatif aux revenus, gains ou pertes attribués. En vertu des lois fiscales actuelles, les fonds n'ont pas à payer d'impôt sur le revenu, à l'exception des retenues d'impôt étranger qui pourraient s'appliquer.

9. PRÊT DE TITRES

Les fonds prêtent des titres qu'ils détiennent à des tiers et reçoivent en garantie des titres ou des contreparties en espèces. La juste valeur des titres appartenant aux fonds qui ont été prêtés et la juste valeur des sûretés reçues au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

	Juste valeur	Valeur des sûretés reçues
	\$	\$
Actions canadiennes	1 642 819	1 675 674

Les fonds exigent des garanties sous forme d'encaisse ou d'autres titres semblables qui sont acceptables pour Desjardins Sécurité financière, et dont la valeur globale ne peut être inférieure à 102 % de la valeur au marché des titres prêtés.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE DANS LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

Direction

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction du fiduciaire des Fonds, Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (ci-après appelée « Desjardins Sécurité financière ») conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La direction est responsable des renseignements contenus dans les présents états financiers.

Desjardins Sécurité financière maintient des systèmes de contrôle interne adéquats afin de s'assurer que l'information financière produite est pertinente et fiable et que l'actif des Fonds est correctement comptabilisé et suffisamment protégé. Vous trouverez un sommaire des principales conventions comptables applicables aux Fonds à la Note 2 des notes afférentes aux états financiers.

Auditeur externe

Deloitte s.e.n.c.r.l. a été nommé par le comité de vérification de Desjardins Sécurité financière à titre d'auditeur externe des Fonds. Sa responsabilité consiste à auditer les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et à rendre compte aux titulaires de contrat de la fidélité de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation des Fonds, tels qu'ils paraissent dans les états financiers annuels.

Montréal, Québec
Le 25 avril 2013



Alain Bédard
Premier Vice-président,
Assurance et Épargne pour les particuliers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux titulaires de contrats et au gestionnaire des fonds distincts suivants de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie :

Fonds d'accroissement de L'Impériale – capitaux à court terme

Fonds d'accroissement de L'Impériale – actions canadiennes

(Collectivement appelés les « fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers des fonds, qui comprennent le portefeuille de placements au 31 décembre 2012, les états de l'actif net aux 31 décembre 2012 et 2011, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net des exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE POUR LES ÉTATS FINANCIERS

Le gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

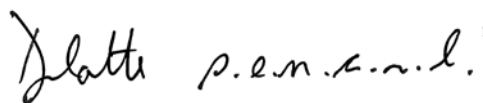
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du portefeuille de placements de chacun des fonds au 31 décembre 2012, de leur situation financière aux 31 décembre 2012 et 2011, ainsi que des résultats de leur exploitation et de l'évolution de leur actif net pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Montréal, Québec
Le 25 avril 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A104243

NOTES



NOTES

NOTES

Merci.

Merci de choisir la force et la stabilité d'une entreprise spécialisée dans les domaines de l'assurance de personnes et de l'épargne-retraite sur qui plus de cinq millions de Canadiens comptent chaque jour pour assurer leur sécurité financière.

Merci aussi de choisir le Mouvement des caisses Desjardins, le plus important groupe financier coopératif au Canada dont la **solidité financière est reconnue** par les agences de notation qui lui attribuent des cotes comparables, sinon supérieures, à celles des cinq grandes banques canadiennes et des autres compagnies d'assurances :

- Standard and Poor's A+
- Moody's Aa2
- Dominion Bond Rating Service AA
- Fitch AA-



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

Le rapport annuel 2012 est également disponible sur notre site Internet :

desjardinsassurancevie.com

Desjardins Assurances désigne Desjardins
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Ce document est imprimé sur du papier Cascades Rolland Enviro100.

